



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2008
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarantième session

24-27 février 2009

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : registres du commerce

Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa trente-neuvième session**, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises (précédemment dénommé Table ronde sur les bases d'enquêtes-entreprises), présenté à la Commission pour information. La Commission est priée de prendre note du rapport du Groupe de Wiesbaden.

* E/CN.3/2009/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2008, Supplément n° 4* (E/2008/24), chap. I.A.



Rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises

1. Le Groupe de Wiesbaden sur les registres du commerce a tenu sa vingt et unième réunion du 24 au 27 novembre 2008, accueilli par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cette réunion de 2008 du Groupe de Wiesbaden (précédemment dénommé Table ronde sur les bases d'enquêtes-entreprises), qui a accumulé nombre de réalisations au fil des années, a attiré 85 participants de 39 pays et institutions internationales. Il est la seule instance internationale qui s'occupe d'analyser et de comparer les fondements de systèmes statistiques, ce qui s'est traduit aussi dans le thème de la réunion de 2008, « La place centrale des systèmes de registres du commerce face aux nécessités de la mondialisation ». La réunion a été organisée en sept séances, dont on trouvera une description dans le présent rapport. Elle a été présidée par M. Andreas Lindner (OCDE).

2. Conformément à une tradition établie de longue date, les pays ont commencé, à la 1^{re} séance, par présenter leurs rapports d'activité (32), exposant succinctement les nouveautés et les solutions mises au point. Un tour d'horizon des tendances et des problèmes sera établi en 2009. Cette séance a été présidée par M. Lindner (OCDE).

3. La 2^e séance, sur le thème « Nécessité de systèmes statistiques mondiaux intégrés – cerner les pratiques optimales », était scindée en deux parties selon le point de vue du producteur de statistiques et celui de l'utilisateur. La séance 2a, consacrée au point de vue du producteur, a abouti à des conclusions importantes, notamment l'idée que parmi les tâches nouvelles, il faudrait commencer par consigner des renseignements supplémentaires dans les systèmes de registres (ou le faire parallèlement à d'autres activités), l'idée que le registre du commerce est la pierre angulaire des statistiques et des combinaisons de données sur les entreprises, mais que la tenue d'un registre de haute qualité exige une coopération étroite avec les utilisateurs des institutions de statistique, enfin l'idée que la mondialisation oblige les statisticiens à revoir les unités statistiques à utiliser. Cette partie de la séance a été présidée par M. Roland Sturm (Allemagne).

4. La séance 2b a permis d'examiner la même question du point de vue de l'utilisateur. Les grands problèmes évoqués ont été le manque d'uniformité des unités observées, et la nécessité croissante de statistiques supplémentaires, permettant de mettre en rapport les statistiques du commerce et celles des structures d'entreprises (en particulier par classe de taille). On a parlé aussi de la nécessité d'étendre la collecte de données aux services. Pour les utilisateurs, le grand problème était celui de la mise en rapport de différentes séries statistiques. Cette séance a été présidée par M. Lindner (OCDE).

5. La 3^e séance, sur le thème « Coûts et avantages des profils d'entreprise » a été présidée par M. John Perry (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). Elle a permis de passer en revue les pratiques en cours, puis de déterminer les questions à examiner plus avant, notamment le rôle des groupes multinationaux, les moyens de suivre les structures d'entreprise en évolution, et le contrôle de qualité, ainsi que le rôle de l'informatique et les besoins de partage de données par-delà les frontières nationales.

6. C'est à ce dernier aspect qu'a été consacrée la 4^e séance, sur le thème « Concepts et méthodes de partage de l'information et des données » : les principales conclusions en ont été que le système du registre d'entreprises devra de plus en plus être mis en rapport avec les sources administratives, et fonctionner en coopération plus active avec d'autres administrations publiques. Les institutions nationales de statistique, qui ont des facilités d'accès particulières aux données administratives, bénéficient pour cela d'un avantage comparatif. Il faudra donc que, de simples clients demandant des données administratives à des fins statistiques, elles se repensent en partenaires actifs des administrations. La confiance dans les statistiques officielles est un problème central. Cette séance a été présidée par M. Norbert Rainer (Autriche).

7. « Projets d'amélioration des registres d'entreprises » a été le thème de la 5^e séance. Présidée par M. Claude Macchi (Office statistique des Communautés européennes–EUROSTAT), elle a permis de mettre en évidence des problèmes communs, tels que le défaut de normalisation des identifiants dans les registres et le partage insuffisant des données entre registres. On a souligné l'importance de la qualité des registres d'entreprises, outil essentiel pour l'évolution future des statistiques.

8. La 6^e séance, « Nouveaux domaines de recherche », était consacrée à l'un des grands sujets de la réunion entière, et a donc été scindée en trois parties.

9. La séance 6a, « Indicateurs des créations d'entreprise, de la démographie des entreprises et des petites et moyennes entreprises », a été présidée par M. Hartmut Schroer (EUROSTAT). Les thèmes centraux en ont été la mesure des entreprises à forte croissance et les limites qu'elle rencontre, la mesure harmonisée de l'emploi en démographie des entreprises, et la publication des données en temps utile. En conclusion, les participants ont souligné qu'il fallait appliquer dans la collecte de données de l'Union européenne et de l'OCDE des indices composites concernant les entreprises à forte croissance, et continuer à harmoniser les mesures de l'emploi en démographie des entreprises.

10. La séance 6b, sur le thème « Intégration des statistiques économiques concernant les entreprises et de celles du commerce », a été présidée par M. Clancy Barrett (Canada). Cette mise en rapport, que pratiquent de manière harmonisée tant EUROSTAT que l'OCDE (Groupe directeur conjoint), a suscité un vif intérêt des participants, étant une méthode novatrice et prometteuse d'analyse liée à la mondialisation. On pourrait faciliter notablement la difficile mise en rapport des registres concernant le commerce et des registres d'entreprises en mettant en place des cadres d'enregistrement appariables.

11. La séance 6c, présidée par M^{me} Dominique Francoz (France), avait pour thème « La mesure des multinationales et des groupes d'entreprises ». La difficulté qu'il y a à faire la distinction entre siège, implantations et groupes rend délicates les décisions d'attribution. Une conclusion importante a été que les sources de données privées ne convenaient pas pour la production de statistiques des échanges de services sortant des filiales étrangères (FATS sortant). Les travaux consacrés dans l'Union européenne aux registres de groupes d'entreprises sont à envisager comme outil de partage de données entre pays membres de l'Union, et livreraient aussi une base de sondage pour les enquêtes sur les FATS.

12. La 7^e séance, sur « Les besoins et les solutions dans les pays en adhésion à l'OCDE – Brésil, Inde, Indonésie, Chine, Afrique du Sud – et dans les pays en développement » a été elle aussi scindée en trois parties. La séance 7a « Pays en adhésion à l'OCDE – expériences et réactions » a été présidée par M. Tim Davis (OCDE). Des pays avaient pu réussir à bien intégrer enquêtes et programmes ambitieux de démographie des entreprises.

13. La séance 7b, « Pays en adhésion – Brésil, Inde, Indonésie, Chine, Afrique du Sud : expériences et réactions », présidée par M. Andreas Lindner (OCDE), a permis de faire connaître les programmes de reconfiguration des registres d'entreprises, avec des identifiants univoques pour les entreprises et les établissements locaux, ainsi que les mises à jour des registres d'entreprises et les mises en rapport avec les programmes de recensement.

14. La séance 7c, « Pays en développement – expériences et réactions », a été présidée par M^{me} Vitalija Gaucaite-Wittich (Commission économique pour l'Europe de l'ONU). Elle a mis en lumière les projets de coopération entre institutions nationales de statistique de pays développés et en développement. Il s'agit de programmes de renforcement des capacités qui ont pour objet d'aider les pays en développement à mettre en place des systèmes de registres d'entreprises viables et complets. Les pays en développement ont été incités à aligner leurs méthodes sur les normes internationales.

Conclusion et plans pour l'avenir

15. La réunion a livré une liste fournie de mesures prioritaires à poursuivre dans les années à venir. Le Groupe directeur du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises formulera un programme pluriannuel. La prochaine réunion du Groupe de Wiesbaden aura lieu du 27 au 30 septembre 2010, accueillie par l'Estonie. On trouvera annexé au présent document le mandat du Groupe de Wiesbaden.

Annexe

Mandat du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises – Table ronde sur les bases d'enquêtes-entreprises

Historique

1. À la suite de la vingtième réunion, tenue à Wiesbaden, la Table ronde sur les bases d'enquêtes-entreprises a pris le nom de « Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises », ou Groupe de Wiesbaden en abrégé. Le Groupe suit en cela les intitulés des groupes d'étude des Nations Unies (portant le nom d'une ville). Le changement de nom traduit aussi l'évolution du rôle joué par les registres d'entreprises, considérés de plus en plus comme la pierre angulaire des statistiques d'entreprises et par eux-mêmes source de données statistiques, ainsi que l'importance accrue que le Groupe attache à la définition d'un programme de travail à moyen terme.

2. À compter de 2008, le Groupe de Wiesbaden se réunira tous les deux ans.

3. Après la vingtième réunion, le Groupe directeur s'est réuni le 26 octobre 2007 (composé de représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de la France, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi que de l'OCDE et de la Commission économique pour l'Europe) pour débattre de l'avenir du Groupe de Wiesbaden, sur les thèmes suivants :

- But et objectifs;
- Plan de travaux futurs;
- Composition et rôle du Groupe directeur;
- Feuille de route et prochaines réunions du Groupe de Wiesbaden.

But et objectifs du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises

4. Le Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises est un groupe d'étude des Nations Unies. Comme les autres groupes d'étude portant le nom d'une ville, il a pour but d'offrir un lieu d'échange de vues et d'expériences, et vise en outre la réalisation conjointe d'expériences concernant la mise en place, la tenue et l'utilisation des registres d'entreprises en vue d'appuyer l'échantillonnage pour les enquêtes et d'autres activités de production de statistiques d'entreprises. Le Groupe de Wiesbaden est un organe officieux, auquel les participants se joignent librement. On attend toutefois d'eux qu'ils concourent en experts au programme des réunions.

5. Les conférences du Groupe de Wiesbaden sont le lieu où sont présentés et débattus les problèmes, les nouveautés, les projets, les idées et les aspects techniques concernant la constitution, la tenue et l'amélioration des registres d'entreprises. Le Groupe permet ainsi de réunir experts et décideurs s'occupant de registres d'entreprises, qui peuvent bénéficier mutuellement de leur expérience pour promouvoir et faire connaître leurs propres idées touchant le développement des

registres d'entreprises. Il s'occupe en particulier de prospective et cherche à mettre en évidence les problèmes naissants dans son domaine de compétence.

6. Le Groupe de Wiesbaden constate qu'il existe une demande tant d'information sur les faits nouveaux concernant les registres d'entreprises que de directives et recommandations communes visant plusieurs problèmes. Il y a toute une série de problèmes déjà posés ou récents dont la solution appelle le concours d'experts, de même que la promotion des solutions trouvées.

7. Le Groupe de Wiesbaden entend donc être la source d'informations destinées à différents types d'utilisateurs – organismes internationaux, hauts responsables des institutions nationales de statistique, et organisations mettant en place un registre d'entreprises. Les produits les plus visibles du Groupe, outre les conférences, sont les articles informant en profondeur sur les faits nouveaux concernant les registres d'entreprises. Tous les articles de la Table ronde sont disponibles sur les sites des organisations qui l'ont accueillie et sur celui d'EUROSTAT. Il serait utile aussi de diffuser des rapports succincts rédigés à l'intention de tel ou tel organe international par le pays ou l'organisation accueillant les réunions, ou par le Groupe directeur.

8. Bien que le mandat du Groupe n'émane pas d'un organe officiel, il s'est dit désireux de s'occuper plus activement de directives, de recommandations et de méthodes permettant de traiter les problèmes rencontrés en matière de registres d'entreprises. Se fondant sur ses débats et son programme de travail, il compte recommander à la Commission de statistique de l'ONU d'envisager ou d'adopter au niveau mondial certaines pratiques ou normes visant les registres d'entreprises.

9. Le Groupe de Wiesbaden perçoit son propre rôle comme double : nombre de ses participants en attendent un échange d'expériences et d'idées avancées, mais le Groupe sait aussi qu'il doit être l'instance mondiale sur les registres d'entreprises et qu'à ce titre il se doit de respecter les besoins et les intérêts des pays qui sont en train de mettre en place un registre. La difficulté est d'arriver à trouver un bon équilibre entre les deux.

Plan de travail et grands thèmes de la prochaine ou des prochaines conférences

10. Les réunions précédentes se sont déjà penchées sur les problèmes entraînés par la mondialisation pour les registres d'entreprises. La prochaine réunion poursuivra le travail sur d'autres aspects de la mondialisation. Pour les années suivantes (jusqu'en 2010), le Groupe s'intéressera aux sujets suivants :

Profils d'entreprises (coûts et avantages)

11. L'établissement de profils d'entreprises est une méthode permettant d'analyser la structure juridique, fonctionnelle et comptable d'un groupe d'entreprises aux niveaux national et mondial, afin de déterminer les unités statistiques appartenant à ce groupe et les liens qu'elles entretiennent avec d'autres unités, et de choisir les structures les plus efficaces pour la collecte de données statistiques. Les profils permettent d'améliorer la qualité du registre d'entreprises et de mieux l'utiliser comme base de sondage et source d'information. Ils améliorent la coopération avec les enquêtés et la détermination des unités statistiques réelles. Le principal obstacle est le coût. L'Australie et le Royaume-Uni, mandatés par le Groupe directeur,

définissent un calendrier pour la mise au point d'un outil permettant de mesurer les coûts et les avantages de l'établissement de profils.

Concepts et méthodes pour la mise en commun d'informations et de données

12. Dans la sphère économique, des changements profonds ont eu lieu à mesure que les activités économiques s'organisaient avec plus d'efficacité, suivant différentes stratégies et selon des modèles nouveaux d'exploitation, aux échelons national et international. La mondialisation a donc un effet énorme sur la production de données, modifiant profondément les paramètres de la collecte et de l'interprétation. On est amené en conséquence à faire évoluer les registres d'entreprise, les informations à enregistrer et à partager ayant évolué avec la mondialisation.

Les registres d'entreprises et les statistiques des entreprises dans les pays en développement

13. Immédiatement après la vingtième réunion de la Table ronde sur les bases d'enquêtes-entreprises a eu lieu un atelier spécialement destiné aux pays en développement, qui a réuni 18 pays, en développement et développés. On a examiné les perspectives d'aide à d'autres pays s'agissant de la mise en place de registres d'entreprises et de statistiques des entreprises en découlant. Les conférences comporteront à l'avenir une séance intégrée à l'ordre du jour officiel, qui sera consacrée aux besoins des pays entamant la mise en place d'un registre des entreprises et la compilation de statistiques des entreprises basées sur le registre. Le principal objectif est de constituer une grande base de données sur les pratiques optimales, et, à plus long terme, des outils de formation.

Composition et attributions du Groupe directeur

14. Le Groupe directeur est composé d'institutions nationales de statistique et d'organisations internationales. Actuellement, les membres en sont l'Allemagne, l'Australie, la Commission économique pour l'Europe (CEE), les États-Unis d'Amérique (*Bureau of Labor Statistics* – Bureau des statistiques du travail), EUROSTAT, la France, l'OCDE, et le Royaume-Uni.

15. La présidence du Groupe directeur est assurée à tour de rôle par l'organisation qui accueille la réunion. Il a pour attributions :

- D'aider l'organisation accueillant la prochaine réunion pour ce qui concerne l'ordre du jour et les communications;
- De promouvoir et de diffuser le plus largement possible les produits du Groupe de Wiesbaden;
- De solliciter activement la Commission de statistique et les autres instances dirigeantes pour qu'elles promeuvent les travaux du Groupe de Wiesbaden et pour leur demander leur concours pour les activités futures;
- De mettre en place des relations avec d'autres organes internationaux compétents, comme la Banque mondiale, de manière à en obtenir l'appui pour la participation des pays en développement;

- D'assurer la coordination avec les réunions consacrées à des sujets connexes, telles que la Réunion conjointe de la CEE ou d'autres.

Calendrier et feuille de route

2009 : Séminaire conjoint CEE/OCDE/EUROSTAT sur les registres d'entreprises

2010 : Réunion du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises

2010 : Évaluation et révision du mandat
